



Institut de Formation en Soins Infirmiers



CENTRE HOSPITALIER
DE DIGNE LES BAINS

Aix-Marseille
université



FORMATION MAITRE DE STAGE

Depuis toujours, la formation des étudiants(es) infirmiers(es) et élèves aides-soignants(es), repose sur l'alternance entre la formation théorique à l'institut et les stages en milieu hospitalier ou extra.

Le stage se définit comme un moyen de formation assurant une mise en situation sociale et professionnelle. Il doit conduire le stagiaire vers l'autonomie professionnelle en favorisant l'intégration des savoirs nécessaires à l'exercice de sa fonction.

Le suivi de l'étudiant et de l'élève est assuré par des professionnels expérimentés, tuteurs, infirmiers de proximité, sous la responsabilité du maître de stage.

Depuis quelques années, l'IFSI de Digne les Bains propose gratuitement des formations à la fonction de tutorat pour les infirmiers et aides-soignants.

Cette mission est rapidement apparue comme une nécessité avec pour deux objectifs :

- Concrétiser les liens entre l'institut et les partenaires des lieux de stage.
- Favoriser une qualité optimum de l'encadrement en stage suivant de nouvelles modalités définies par des cursus de formation fondés sur la notion de « compétences ».

La mission de former dorénavant des maîtres de stage apparaît comme une évidence, tenant compte de leurs missions au sein des structures de soins :

Ils représentent la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage.

Il exerce des fonctions de management et de responsabilité sur l'ensemble du stage.

Il est le garant de la qualité de l'encadrement.

Il accueille l'étudiant (informations, présente l'étudiant aux équipes, respect du statut de l'étudiant...)

Il met en place les moyens nécessaires à ce dernier et veille à l'établissement d'un livret d'accueil spécifique et à la diffusion et à l'application de la charte d'encadrement.

Il assure le suivi des relations avec l'institut de formation.

Il est aussi l'interlocuteur de l'IFSI pour les aspects réglementaires et disciplinaires...

Cette formation qui s'adresse à tous les professionnels (cadres de santé, professionnels chargés d'encadrement et/ou de coordination d'une équipe soignante) occupant la fonction de maître de stage a pour objectifs de les aider à appréhender les contenus et l'organisation des cursus de formations initiales infirmier et aide-soignant, les modalités d'évaluations et de validations.

Cette formation abordera l'évolution des formations en santé, le nouveau référentiel IFAS, la place de l'université, la création de nouveaux métiers(IPA).

Elle définira le projet d'école de Digne, la politique de stage et le dispositif de gestion de stages

Ce moment de formation permettra de partager des conceptions et concepts propres à la pédagogie actuelle.

Cette fonction de maître de stage est essentielle dans la réalisation du stage de l'apprenant car il est le lien entre les différents acteurs s'impliquant dans cet apprentissage :

L'étudiant :

Qui doit développer des savoirs professionnels, construire ses compétences, s'entraîner à la réflexion et à l'analyse de sa pratique, s'impliquer dans la résolution des situations et enfin mesurer sa progression.

Le formateur référent de stage :

Pour chacun des lieux de stage l'IFSI a positionné deux formateurs référents. Ceux-ci assurent la coordination avec le lieu de stage, accompagnent les équipes dans la mise en œuvre du nouveau référentiel, contribuent à la formation clinique et à l'analyse des pratiques, communiquent avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant, organisent des rencontres avec les étudiants sur les lieux de stage ou à l'IFSI, régulent les difficultés éventuelles.

Le tuteur de stage :

Il s'agit d'un ou plusieurs soignants du service qui assurent un encadrement pédagogique.
Il Réalise des entretiens réguliers et des instants de réflexion avec l'étudiant
Il Assure l'évaluation des compétences acquises

Le professionnel de proximité :

Il s'agit d'un soignant du service, il encadre les activités du stagiaire, questionne, explique, montre...il se coordonne avec le tuteur de stage.

Formation maitre de stage à l'IFSI

La fonction de maitre de stage sera plus aisée à effectuer dans la limite où les professionnels de l'encadrement auront bénéficié d'une formation : connaissance du référentiel de compétences et de formation ; rôle et missions du maitre de stage, utilisation du port folio.

A chaque participant sera remis :

- le portfolio,
- le projet pédagogique de l'IFSI (y compris charte d'encadrement, convention type...)
- le règlement intérieur de l'IFSI
- la liste de répartition des référents (formateurs) de stage
- le découpage annuel universitaire

La programmation des contenus de la journée :

Référentiel de formation (diaporama et commentaires/échanges) IFSI et IFAS

Le projet pédagogique (diaporama /commentaires /échanges) IFSI et IFAS

La «fonction maitre de stage» et sa fiche mission

Le référentiel d'activités

Les actualités et projets dans la formation des métiers de santé

Méthode « expositive » et méthode interrogative

Cette journée de formation se déroule à l'IFSI de Digne Les Bains de 9h à 16h30.

C'est une formation gratuite.

Comment s'inscrire à une session ?

Adresser un courriel (ou une télécopie) à l'ifsi en précisant : Nom Prénom du professionnel intéressé, ses coordonnées (mail, tel), son service d'activité et l'établissement de rattachement.

Le jour de la formation, le maitre de stage se présente à l'ifsi à 9h (aucune convocation n'est éditée), mais une attestation de présence sera remise en fin de formation.